

LEMA

LA FORCE BASQUE, C'EST VOUS !



N°173 - Décembre 2012ko Abendua

MENSUEL : 2 €

Les élus pour la Collectivité Territoriale

Aurore Martin

p.3

Agence de
Développement

p. 9 à 11

Lema eguna

p. 17

Georges Barrère

p. 20

www.eaj-pnb.eu

LES DEMOCRATES BASQUES / JELTZALEAK





Retour vers le passé

Le gouvernement semble avoir tranché la question institutionnelle basque. Mme Lebranchu s'aligne sur la position de M. Valls lors du Congrès des Maires, à Paris. Le gouvernement ne légifèrera pas en faveur d'une Collectivité Territoriale en Pays Basque. Les Basques doivent continuer à s'amuser avec leur joujou du Pays Pays Basque qui a au moins un avantage, celui de reconnaître officiellement un territoire Pays Basque. Ce non répétitif de Paris à une demande de reconnaissance basque est frustrant. Nous Basques, continuons à être niés dans notre existence et notre maturité à prendre en charge notre destin. Paris nous renvoie à la case départ du Pays Pays Basque comme si aucune réflexion n'avait eu lieu à partir de ce pays. Après plus d'une année de débats et de réflexion, le pouvoir rejette la nécessité d'une Collectivité Territoriale par des incantations et sans argument face au dossier de la Collectivité Territoriale. Paris use seulement de son autorité. La raison semble avoir changé de camp.

Paris se moque de nous

Désormais, inutile de flatter les Basques sur la démarche exemplaire, avant-gardiste, unique, irremplaçable menée depuis 20 ans par les Conseils de Développement et des Elus. Les acteurs de la démarche tant mise en avant sont aussi les porteurs du projet de Collectivité Territoriale. En refusant ce projet, ce sont ces mêmes Conseils tant vantés par le pouvoir qui sont brutalement désavoués par ce même pouvoir. Nous ne sommes pas dupes. Tant de flagornerie cachait surtout un désintérêt profond du pouvoir à l'égard de ce territoire microscopique de 300 000 habitants. Les discours flatteurs et lénifiants étaient là pour apaiser les ardeurs revendicatrices. Paris n'a pas de sensibilité particulariste. Au moins les choses sont claires et les faux semblants sont levés. L'heure de vérité a sonné et un nouveau rendez-vous nous attend.

Paris est en retard d'un débat

Après avoir approfondi le débat central de la gouvernance Pays Basque, après avoir vécu plus d'une décennie avec la gouvernance bancaire du Pays Pays Basque que pratiquement personne ne veut plus, c'est désormais au pouvoir de convaincre les représentants politiques et la société civile du bien-fondé de la démarche du pays. A lui de démontrer qu'au-delà de ses craintes malades du séparatisme basque, il est capable de formuler un nouveau projet attrayant pour le Pays Basque. Le Gouvernement central doit comprendre qu'il a un territoire foncièrement hostile au statu quo et qu'il nous ramène à un scénario rejeté. Ce n'est donc plus aux Basques d'inventer autre chose, ce travail a déjà été mené et il a abouti au projet de Collectivité Territoriale, c'est au pouvoir d'assumer son choix autoritaire. Il lui sera pratiquement impossible de changer le point d'équilibre de la Collectivité Territoriale, parce qu'il s'agit d'un débat largement épuisé. Le Pays Pays basque continuera sans doute, mais il ne sera plus un projet voulu et légitime mais un projet contraint et illégitime sans avenir durable.

L'union et la patience

Désormais, le projet de Collectivité Territoriale se jouera sur le moyen plutôt que sur le court terme. Mais beaucoup a été fait sur la réflexion concernant la gouvernance optimale du Pays Basque. Il reste encore à convaincre et à rassembler toujours plus largement, alors que Paris cherchera à diviser. Le consensus local est notre principal atout. Il doit le rester en attendant des séquences politiques plus porteuses.

Beñat Oteiza



Bakarxo Tejeria, nouvelle Présidente du Parlement Basque



La loi des partis derrière le cas Aurore Martin

Tiens, EAJ-PNB parti légaliste par nature dénonce lui aussi l'arrestation d'Aurore Martin accusée de délits par la Justice Espagnole, comment est-ce possible ?

Tout d'abord, EAJ-PNB n'est pas opposé au principe du Mandat d'Arrêt Européen, embryon d'une justice européenne plus efficace pour lutter contre la grande criminalité.

EAJ-PNB a pris position en faveur d'Aurore Martin parce que cette affaire est fondamentalement une conséquence de la Loi des Partis qui a abouti



Aurore Martin

à l'interdiction de Batasuna et aux collectifs satellites de la MLNV, le mouvement de libération nationale basque. Cette loi prétend au tout ETA. Batasuna aurait des affinités politiques avec ETA, donc Batasuna est ETA et les membres de Batasuna sont des terroristes ou des pro-terroristes. Quelle que soit l'activité menée par les dirigeants, le seul fait qu'ils acceptent volontairement d'appartenir à une organisation considérée comme terroriste, fait d'eux des pro-terroristes. Elle assimile grossièrement Batasuna à ETA, alors qu'il s'agit de deux organisations différentes. On peut reprocher politiquement une complaisance de Batasuna envers ETA, c'est certain, mais on ne peut pas l'assimiler à une organisation terroriste pour ne pas condamner ETA. Les instances judiciaires espagnoles et européennes ont pris en compte la nécessité de cette législation d'exception pour lutter contre le terrorisme.

Une loi des partis injuste

Or, la réalité du terrain est beaucoup plus subtile. Il y a des nuances, une complexité de la réalité du terrain qu'EAJ-PNB appréhende mais que les pouvoirs politiques et judiciaires madrilénes ignorent totalement. EAJ-PNB est doublement opposée à cette loi des partis. Tout d'abord, la personne n'est pas jugée sur ses motivations spécifiques, mais pour son acceptation d'appartenance à une organisation soi-disant criminelle. Le seul fait de l'appartenance conduit à ignorer les motivations subjectives qui ont conduit des personnes comme Aurore Martin à militer dans cette organisation. Il y a d'emblée une présomption de pro-terrorisme, alors que cas extrême, au sein même de Batasuna, il y a toujours eu un courant critique envers ETA, mais même ces personnes critiques sont selon la loi des pro-terroristes puisque membres de Batasuna.

Ensuite, le délit d'appartenance fait qu'une personne n'est même pas jugée sur les actes commis. Peu importe la nature de l'activisme même non répréhensible en soi, le seul fait d'agir pour une organisation terroriste conduit à son soutien. En l'occurrence, le cas d'Aurore Martin montre l'exagération de ce raisonnement juridique par les faits reprochés. Elle a écrit un article d'opinion dans Gara sur le conventionnement de Pays basque 2020, elle a participé à des réunions de la mesa nationale de Batasuna. Pour la Justice, l'essentiel n'est pas le contenu des actions réalisées. En l'occurrence, l'article était particulièrement inoffensif, non l'important est que cet article accreditait son activisme au sein de la direction de Batasuna, de même pour les réunions, peu importe leur ordre du jour, l'important est qu'elles prouvent qu'Aurore Martin agit pour la direction de Batasuna.

Des libertés fondamentales non respectées

C'est une base juridique fondamentale qui est bafouée. Ce délit d'appartenance interdit ces personnes d'user de libertés fondamentales, comme la liberté d'expression ou de réunion. Dans le cas d'Aurore Martin, on lui reproche de s'être exprimée, de s'être réunie au nom de Batasuna.



Aznar, Zapatero, Rajoy, les principaux responsables de la Loi des Partis

En résumé, quelles que soient les motivations personnelles qui l'ont conduite à militer à Batasuna, le seul fait d'agir en son nom est répréhensible quelle que soit la nature de l'action menée. Cela est tout simplement inacceptable. Voilà pourquoi EAJ-PNB continuera à critiquer cette loi des Partis et à demeurer cohérent, contrairement aux élus socialistes ou à ceux de l'UMP qui soutiennent ouvertement Aurore Martin alors qu'ils n'émettent aucune critique à l'égard de cette loi des Partis votée par leurs partis frères du PSOE ou du PP espagnol et qui est à l'origine de l'arrestation d'Aurore Martin.

Beñat Oteiza



Xilaba Iparraldeko Bertsularien Xapelketa

Biziki Bertsu Xapelketa pollita izan da joan den larunbatean (azaroaren 10ean) presoen manifaren ondotik . Lauga gela handia bete zen, 2 mila entzule baino gehiagorekin. Berriz ere Eta hori 3garren aldikotz Amets Arzallus ek ereman du Xapela.Bertsu finak entzun ditugu , bertsolari gazteena Maddi Sarasuak irudi politik erabili ditu. Memento hunkigarriena izan da aldi bakotx , igarlearen gana bertsularia joan den mementoa ,beti kartzelata gero.Azkenean Amets Arzallus ek eta Odei Barrosok jokatu zuten buruz burukoa. Erran daiteke elgarren bete izan zirela, Amets trebeago bere esperientzia ere hor delako. Emile Larre uteetan Herriaren zuzendari izana eta bertszule ezaguna mintzatu zen azkenean Ametsi xapela ezarri aitzin. Kondatu zuen nola gerlaz geroztik Mixel Itzainarekin ibili izan den urte hoitan guzietan epaile bezala Iparraldearen izenean ,orrotaraziz zenbait ixtorio hala nola Xalbador handiari bota zizkioten xixtuak .Ondotik, hitz garrantzitsuak erran ditu « Gaur hemen ez da Iparralderik edo Hegoalderik ,Euskal Herria baizik ez da. Zeren Euskaltandiarri esker euskara batu bat egin da.Orain denek elgar konprenitzen dugu ! Gaurko ekitaldia horren lekuko da ».

Hitz benetan garrantzitsuak !
Arzallusen agurra hau izan zen :
Hitza da gure joko partzela (eremua)
Edo uste dut lehen hola zela
Orain zenbaiti hitz egitea
Bihurtu zaio Kartzela
(Aurore Martin aipatuz)

Beharrik gure bertso eskoletan
berrehun haur bazeratela
Jar ezazue txapela
eta erakutsi ez dakitener
Hitza jostatzeko dela

Saio ederra egin zuen Ametssek eta 784 puntu eskuratu, Odei Barrosok 761.5, Sustrai Colinak 448.5 (hunkigarria bere agurra), Maddi Sarasuak 414, Eneritz Zabaletak 405.5 eta Xumai Muruak 387.5. Bost lehenak izango dira datorren urtean Bertsolari Txapelketa Nagusian.

Argentinan Rosarioko Euskal Etxeak 100 urte

Zazpirak Bat deitzen da Euskal Etxe hori 1912an muntatua. Aurten 100 urteak ospatzeko, urte guziz Argentinan egiten den “Euskal Aste Nazionala” Rosarioko hirian egin dute.Buenos Airestik bost bat ordu autoz ipar-mendebalera Parana ibai azkarraren ondoan kokatzen da Rosario.Gainera Argentinako landare bihien biltoki da eta ibai horren gainean ibiltzen dira itsas ontzi komertzialak.

Beraz alde guzietarik bildu da jendea Rosarioko euskal aste hori ospatzeko, FEVA k (Argentinako Euskal Etxen federazioa) onartua baitzuen hiriaren E.E.ko bestarekin batean egitea.Argentinako txoko guzietarik baita ondoan den Uruguaitik eta Brasiletik bildu dira.Artisten artean ziren Urko donostiarra,Naia Robles lapurtarra eta Natxo Knorr arabarra. Bizkaitik hor ziren Getxoko Itxartu taldeko dantzariak eta musikariak. Politikari-ekonomialari bezala hor zen Ibarretxe Lehendakari ohia mintzaldi aberats bat eman duena “Nortasuna eta Ekonomia” gaiarekin (bere azken liburua-ren ildotik) . Iparraldeko Euskal Argentina taldea ere partzuer izan da, Pierra Lako buru.Denak loriatu dira euskal kulturaren besta nasai horrekin.

Oso ongi antolatua zen dena urriaren 26 tik 30 arte iraun duen besta handi hortan (28 an igandea euskal meza eder bat emana izan da). Zapirak Bat eko buru izana da eta guk hala ezagutu genuen 2009 n Felipe Eyheragibel ,familiaz zuberotarra, orain EAJ ren Lehendakari dena Argentinan.Bihotzetik zorionak berari! Eta Rosarioko euskaldunei . Beraz Zazpirak bat Euskal Zentroa 100 urte iragan dituztenen taldean sartu da. Hoi en artean zaharrena da Buenos Aireseko Laurak Bat, ondotik hor berean Iparraldeko Euskal Etxea, eta Nafar Etxea ; Bahia Blanca ko Union Vasca, Llavallolko Euskal Etxea, Montevideoko Euskaro eta Euskal Erria 2 etxeak, Mexiko hiriko Euskal Etxea, Txileko Santiagokoa eta La Habanako Euskal Elkarte . Hor ikusten da euskaldunen arteko atxikimendua mundu guzian, bai beren artean baita euskal kulturari. Luzaz hola segi dezala!!

Jakiunde

Hola deitzen da Zientzia, Artea eta Letrak biltzen dituen Akademia. 2007 n, Javier Retegi buru zelarik Eusko Ikaskuntzak muntatu zuen Akademia hori. Jakiunderen lehen lehendakaria izan zen Pedro Migel Etxenike fisikari handia.Iparraldekiko akademia hortan parte hartzen dute Maite Lafourcade k eta Jean Haristchelar ek. Egun hauetan egoitza bezala eman diote Jakiunderi Bergarako Olaso Dorre famatua.16garren mendeko jauregi hori izan zen 18 garren mendean “ilustratuen” zentroa. “Ilustratu” horiei esker Gipuzkoa arras aitzinatua bilakatuko zen 18 garren mendean bai euskararen arloan (lehen antzerkia) bai Zientzien arloan Elhuyar ek (familia sortez hazpandara) hor deskubrituko baitzuen tungstenoa. Beraz arrazoi osoz, Jakiunde ezarri dute Dorre horren parte batean. Orroitzekoa da Telesforo Monzon hor sortu zela 1904 ean eta hor bizi egon ere.Dorre horren berritzea egin da lehenik Madrilako parlamen-



Jakiunderen biltzar bat

tuan den euskal taldeak (EAJ koa beraz) Hezkunde ministerioan lortu diruari esker eta gero Kutxako sozial obrari esker. Olaso Dorrearen jabea orain da Fundazio bat, José Luis Elkoro presidente duena. J.M. Ugalde EHU ko kimika eta fisika ko katedratikoa da Jakiunderen presidentea orain, Etxenike ren segida hartu duena . Mementoz Akademia horrek bere baitan dauzka 56 jende ezagunak bakoitzak bere eremuan egin lana gatik . 80 era heldu beharra da partalierren kopurua , baina Ugalde presidenteak erran duenaren arabera lehen bai lehen nahi dute gizarteari ezagut arazi beren lanen eta gogoeten mamia .



Bilbao : “ EBN sortuko diren estatuak kanporatzea ez dator bat bere printzipioekin ”

Izaskun Bilbao EAJren eurodiputatuak Europar Batasunaren oinarriko printzipioekin «bateraezin» jo du «europar erakunde barruan jarraitu nahi duten eta europar hiritar izaten jarraitzeko baldintzak betetzen dituzten gizarteak osatzen dituzten pertsonak Europar Batasunetik kanporatzea.

Bilbaok aditzera eman duenez, estatu gabeko hainbat naziotan ematen ari diren nazio baieztapen prozesuak «*auzi politikoak*» dira, «*inposaketaren edo mehatxuen bidez konponduko ez direnak*».

EAJk «*Europar Estatu Batuak*» izatera helduko den Europa Federalean



sinesten duela azpimarratu ondoren esan duenez «*hori lortzeko, kanporantz hazi beharra dago, baina baita barrurantz ere. Hau guztiz bateraezina da*

Batasuneko hiritar izaten jarraitu nahi duten, eta egoera horretan mantentzeko baldintzak betetzen dituzten gizarteak osatzen dituzten pertsonak kanporatzearekin».

Hori dela eta, eta une honetan Eskozia edo Catalunyan bizi diren prozesuetaz, eta Euskadi moduko estatu gabeko beste nazioen asmoz esan duenez «*Europar estatu kide asko baino modernoagoak eta aurrerakoagoak diren nazio asko daude, nortasun ekonomiko argiekin, hizkuntza batekin eta historia propioarekin, kasu askotan oso europazalea*».

EAJ emakumeenganako indarkeriaren kontra

Azaroaren 25 a «*Emakumeenganako indarkeria desagerrarazteko nazioarteko eguna*» dela-eta, EAJren Euzkadi Buru Batzarrak indarkeria matxistaren aurkako gaitzespenik sendoena agertu nahi du. Emakumeenganako indarkeriaren kontrako edozein adierazpen gaitzesten du, dimentsio orotan (fisikoa, psikologikoa, sexuala, sinbolikoa...). Sexismo mota oro gaitzesten dugu, arinenak eta normalizatuenak barne, esaterako sexuaren araberako rol estereotipatuak; neska eta emakumeen ikusezintasuna bizitzako hainbat arlotan, bigarren mailara zokoratuz; sexu eta ugalketa eskubideen ezeztapena; edota pertsonetikiko diskrimina-

zioa, euren sexu aukeraren edo genero identitatearen ondorioz.

EAJren ustetan, indarkeria matxistaren kontrako ardura soziala eta politikoa gure gain hartu behar dugu; eta, horretarako, norberaren aurreiritziak, rolak eta eguneroko jarrerak berrikusi beharko ditugu. Norberak erantzukizun horiek bere gain hartuz gero, aldaketarako konpromisoa lortuko da.

Beraz, Beldur Barik programaren edukiekin bat egiten dugu, gazteak indarkeria matxistaren gainean sentsibilizatu eta hura prebenitzeko moduak lantzeko tresna delakoan.

Herritarrei gonbit egiten diegu konpromiso personalak eta kolektiboak hartzeko, emakumeen eta gizonezkoen arteko berdintasunaren alde, baita edozein indarkeria edo diskriminazio sexista gaitzesteko ere.

Eta amaitzeko, herritar guztiak gonbidatzen ditugu, eta bereziki neska mutilei, azaroaren 25ean, Emakumearenganako Indarkeriaren Kontrako Nazioarteko Eguna dela-eta izango diren ekitaldietan era aktiboan parte hartzera.

Urkullu : “ Oraingo autogobernu estatusa berraztertu beharra dugu ”

Iñigo Urkullu EAJren EBBren presidentek Euskadi Irratiari eskainitako elkarrizketan esan duenez «gai asko ditu» Mariano Rajoy Gobernuko presidentearekin jorratu beharrekoak, besteak beste baketzea eta elkarbizitzaren normalizatzea, edo autogobernuarekin zerikusia duten neurri ekonomikoak. «*Oraingo autogobernu estatusa berraztertu beharra dugu*» azpimarratu du. Urkulluk azaldu duenez Gobernuko presidentearekin autogobernuaz hitz egingo duela «33 urte igaro dira

Gernikako Estatutua onartu zenetik, eta oraindik dago osorik bete gabe; eta oraingo autogobernu estatusa berraztertu behar dugu», bere ustetan «*euskal hiritarrek izan beharko baitute etorkizuneko estatus hori erabakiko dutenak*» eta «*Espaniar Gobernuak eman beharko luke eskubide hori gauzatu ahal izateko bidea*».

Halaber, buru jeltzaleak azpimarratu du gaur egun «*aukera historikoan*» aurkitzen garela, baketze eta normalizazioari dagokionez «*Legebiltzarrean sentsibi-*

litate ideologiko guztiak daude, hiritarrek hala erabaki dutelako».

Zentzu berean gaineratu du Gasteizko Ganberak izan beharko duela «*eztabaida eta elkarrizketarako*» tokia; dena dela, zehaztu egin du «*Gobernuaren eskuetan*» daudela Giza Eskubideen hirugarren plana aurkeztea eta Oroimenaren eta Giza Eskubideen Institutua martxan jartzea.



Goirizelaia veut créer une université pour l'euro-région Euskadi-Aquitaine

Il défend un centre référent en Europe qui suscite la mobilité des professeurs et des élèves. Le recteur qui aspire à sa réélection le 4 décembre promet de maintenir l'emploi et d'agir "avec courage" face aux coupes budgétaires.

Iñaki Goirizelaia, le recteur de l'Université du Pays Basque qui aspire à sa réélection, le 4 Décembre prochain a annoncé hier la configuration d'une Eurouniversité en coopération avec les centres d'Aquitaine, en France. Il s'agit d'un des piliers fondamentaux du programme avec lequel il prétend diriger à nouveau cette université durant les 4 prochaines années. Il est l'unique candidat à se présenter.

L'eurouniversité par la mobilité

Goirizelaia a expliqué que son plan passe par la création d'une méthode de travail en commun en matière d'enseignement, de recherche et de gestion avec les universités de Bordeaux et de Pau. Ils ont déjà l'habitude de coopérer sur des aspects comme la supervision de thèses doctorales. "Maintenant, il est nécessaire de structurer cette coopération" explique le recteur qui a assuré que l'objectif de cette initiative est que l'université à venir devienne "une référence en Europe". Ce centre qui se créera pour l'Eurorégion constituée par Euskadi et l'Aquitaine naîtra en plus avec la finalité de favoriser la mobilité tant des professeurs, des élèves que du personnel des administrations et des services.

C'est une des grandes nouveautés sur lesquelles travaillera la prochaine équipe du recteur qui concourt à ces élections avec un profil renoué, puisque seuls trois membres de l'actuelle direction continuent, même si la gestion menée ces 4 dernières années semble avoir donné de bons

résultats compte tenu de la reconnaissance internationale obtenue. Goirizelaia insiste sur le fait que son programme se centrera sur "la défense du service public" que suppose l'université du Pays Basque. Cette défense suppose différentes mesures, comme l'engagement à maintenir l'emploi existant et à générer de nouveaux postes de travail. "si cela est possible, nous continuerons à créer de l'emploi", a assuré le candidat. Il avertit qu'il défendra "chacun des points" du Plan Universitaire adopté avec le Gouvernement Basque. Il contient une série d'investissements nécessaires pour continuer durant les prochaines



L'équipe de Goirizelaia devant la presse

années. Il assure qu'il n'acceptera pas de coupes budgétaires et qu'il agira dans ce sens "avec courage".

Un grand effort sur la recherche

Une autre question à aborder durant sa prochaine mandature sera celle des niveaux universitaires. Le plan Bologne qui correspond à l'espace européen de l'Education Supérieure accomplit deux années et il convient d'en faire un bilan. Les titres universitaires seront prochainement évalués pour savoir s'ils accomplissent leurs objectifs. L'actuelle situation de crise

pousse aussi la société à de nouveaux besoins de formation. Goirizelaia s'engage à opérer ce suivi pour améliorer l'insertion professionnelle de l'élève.

Impulsion de la recherche

La recherche sera une autre des pièces maîtresses de cette nouvelle étape. L'équipe dirigeante prétend augmenter le pourcentage de personnel enseignant avec une activité de recherche reconnue. De plus et malgré ces temps de restriction budgétaire, cette équipe souhaite augmenter les infrastructures et les équipements dédiés à ce type de recherche. Il y aura des travaux d'envergure dans les trois campus basques de Bilbao, St-Sébastien et Vitoria, en Alava, un second centre de recherches sera construit, en Biscaye, il y aura une résidence pour les chercheurs ainsi que le développement du Parc Scientifique, en Gipuzkoa, un Centre Polyvalent de Formation et d'Innovation sera construit avec l'agrandissement du centre Jose Mari Korta.

Le travail pour impulser une université bilingue sera poursuivi, une responsabilité qui incombera au professeur et écrivain, Xavier Etxaniz qui fut directeur de l'Ecole Universitaire des Maîtres de Vitoria et qui est présent dans la nouvelle équipe dirigeante.

L'élection se produira le 4 Décembre prochain, entre 9h00 et 18h00.

Traduction d'un article paru dans le quotidien Deia



Ils nous prennent pour des zozos

Il arrive un moment dans la vie des gens où l'on perd patience. C'est exactement ce qui est en train de m'arriver. Il y a des choses que je supporte de moins en moins. Par exemple quand quelqu'un du Parti Populaire affirme « qu'il ne croit pas en la dépense publique », après avoir gaspillé l'argent dans des travaux pharaoniques, jusqu'à amener les Communautés Autonomes de Madrid et de Murcie à la banqueroute. En Euskadi aussi nous avons pareilles gens, qui donnent des leçons sans les mettre en pratique.

Le MLNV (c'est à dire le mouvement révolutionnaire basque, appelé aussi gauche « abertzale »), nous assomme avec les termes de « referendum » ou de « démocratie participative ». Mais ces mots ne sont que pour la galerie. Beaucoup de critiques de leur part, pour finalement choisir leurs candidats aux élections dans une opacité inconnue même en Union Soviétique. Car personne ne sait d'où sont sortis Laura Mintegi ou Martin Garitano. Ou plutôt si. L'on sait qu'ils sont sortis du MLNV lui-même ; mais personne ne sait s'ils ont été choisis au doigt mouillé, à la

courte paille ou par un vote des militants. Ce que l'on sait, c'est qu'ils n'ont pas été choisis comme au PS français (listes ouvertes et publiques) ni comme à EAJ-PNB (élections par les affiliés), et qu'ils n'ont pas autorisé les journalistes à poser des questions lors de la présentation de Mintegi. Après avoir critiqué Rajoy, il faudra aussi critiquer EH Bildu.

Voilà le malheur de ce pays : tant de critiques, pour finalement faire pareil, voire pire. Tant de mots durs contre le drapeau espagnol et de manifestations contre EAJ-PNB, pour ensuite le hisser à Mutriku, et même le hisser deux fois à Donostia (la seconde fois sans aucune obligation légale). Tant de bla-bla sur la solidarité, pour ensuite être incapables, pendant 30 ans, de manifester de l'empathie pour les victimes de leurs agissements et sans parler de leur utilisation d'un conflit politique pour justifier 1000 morts et je ne sais combien de prisonniers et de « réfugiés ». Et en plus en donnant des leçons de démocratie et en utilisant d'autres victimes de la torture et du terrorisme étatique comme une

muraille afin de ne montrer aucune compassion envers les souffrances qu'ils ont créées.

Sans oublier les manifestations contre le drapeau espagnol à Donostia, contre l'Alarde (commémoration de la victoire de l'armée castillane sur l'armée navarraise), et toutes ces choses qui, lorsqu'elles sont faites par le MLNV, ou arrivent à leurs alliés (EA) ne paraissent jamais avoir existé. Et bien sûr, ce seront les autres, nous, qui aurons changé. Nous qui nous serons adaptés à la nouvelle époque, qui devons dire « Amen » à tout afin de ne « pas torpiller le processus », comme si celui-ci était un totem infaillible et inaltérable.

Martin Agirrezabal - Aberriberri.com



Le débat reste ouvert

EAJ-PNB exprime sa déception suite aux propos de Madame Lebranchu, ministre de la Décentralisation, qui a rejeté publiquement le projet de Collectivité Territoriale Pays Basque, à l'occasion du Congrès des Maires, à Paris. Elle rejoint donc la position de M.

Valls, ministre de l'Intérieur. Ce rejet est d'autant plus difficile à admettre qu'il n'est l'objet d'aucune argumentation.

EAJ-PNB ne peut penser qu'il s'agisse d'un arbitrage définitif du chef de l'Etat alors que le débat vient d'être amorcé entre le gouvernement et les élus locaux.

Pour l'heure, il s'agit d'un désaveu du travail mené par les Conseils de Développement et des Elus si souvent montrés en exemple par l'Etat. Inutile d'encenser ces deux Conseils pour rejeter ensuite leur proposition institutionnelle de façon aussi autoritaire.

Néanmoins, l'Etat admet le principe d'un débat sur la gouvernance du Pays Basque en rappelant la nécessité d'un renforcement du pays Pays Basque. Il reviendra à l'Etat de proposer un scénario original puisque ce débat a déjà eu lieu localement depuis un an et demi et qu'il a précisément abouti à ce projet de Collectivité Territoriale. Le travail du Conseil des Elus doit continuer avec la même ambition pour le territoire.



Iñigo Urkullu se lance pour gouverner seul

Après avoir réalisé 2 rondes de réunion avec les autres partis représentés au Parlement, EAJ-PNB a décidé de gouverner seul tout en laissant la porte ouverte à de possibles alliances avec l'un ou l'autre des autres partis à un stade plus avancé de la législature. Il faudra pour cela qu'il y ait une base commune suffisante avec le parti en question pour faire des accords en matière économique, dans le domaine de la paix ou d'un nouveau statut (ces 3 points sont les piliers de base du programme d'Urkullu). Ceci faciliterait le gouvernement d'Urkullu d'un possible blocage par l'opposition. Rappelons le poids de chaque force politique dans le Parlement actuel : PNV 27, Bildu 21, PSE 16, PP 10 et UpyD 1. Cette possible alliance est pour le moment difficile à réaliser, car le modèle que propose Bildu n'a rien à voir avec ce que l'on a connu lors des 3 décennies précédentes, les difficultés avec le PSE seraient réelles après une législature d'affrontements entre jeltzales et socialistes et les différences sur la façon de gouverner, avec le PP il n'y aurait pas de majorité absolue et d'autre part la volonté du PP est de recentraliser et de continuer à faire des coupes dans tous les budgets. Il ne restait au PNV qu'à confirmer qu'il gouvernerait seul.

Une dernière possibilité fut aussi évoquée lors de la réunion de l'EBB : faire un gouvernement de concentration avec tous les partis. Cette hypothèse ne dura pas longtemps vu que ces partis avaient choisi de rester dans l'opposition avant même la fin des conversations et vu aussi que ces partis montèrent le ton des critiques contre le PNV. Il ne restait plus qu'à gouverner seul.

Le déroulement du processus et le travail du Parti

Urkullu qui est toujours président du Parti veut évidemment que le Parlement soit en mesure de fonctionner le plus vite possible. Ce mardi 20 novembre, l'élection de la Présidente a eu lieu ainsi que la mise en place du Bureau et des commissions.

Le Parti en attendant l'investiture d'I. Urkullu comme président s'est occupé de la formation du Bureau et des commissions du Parlement. La candidate à la présidence du Parlement est connue depuis la campagne électorale, il s'agit de Barkartxo Tejeria. Elle a été élue au second tour par une majorité simple des 27 voix du groupe jeltzale. Le Parti a un 2^e membre au bureau du Parlement, il s'agit d'Iñigo Iturrate, élu comme second secrétaire. Le poste de 1^{er} secrétaire revient au PSE. Enfin Bildu comme 2^{ème}



Barkartxo Tejeria félicitée par Iñigo Urkullu

force du Parlement s'est vue attribuer le poste de vice Président du Bureau : c'est Juanjo Agirrezabala ancien parlementaire de EA qui assumera ce poste. Il avait succédé en 2010 à Jésus Mari Larrazabal.

Enfin le PP choisit quelqu'un pour le poste de 1^{er} secrétaire. Il s'agit d'Anton Damborrena. Joseba Egibar sera le porte parole des parlementaires du PNB. Il reste encore outre à former les commissions du Parlement, à désigner les sénateurs autonomiques et surtout la nouvelle direction d'EITB. La composition du Tribunal Basque des Comptes, sera aussi sur la table du Parlement. Sûrement la nouvelle Direction de EITB donnera lieu à discussion. Le Tribunal des Comptes dispose encore de 3 ans de mandat mais étant donné la nouvelle composition du Parlement il y aura également discussion. Il est composé de 7 membres : 2 du PSE, 2 du PP et 3 du PNV. Président et vice président sont PSE et PP.

La Catalogne veut l'indépendance dans l'Europe

C'est avec ce projet qu'Artur Mas président de la Généralité et de la coalition CiU a entrepris une campagne énergique. A l'issue des élections, CiU obtient 50 sièges et en perd 12. ERC, second parti obtient 21 sièges, soit une majorité nationaliste au Parlement Catalan. Le PP qui par la bouche de

Rajoy défend l'unité de l'Espagne voit son score monter et les socialistes qui prônent le fédéralisme, maintenant, ont beaucoup baissé. Ils passent de 28 à 20 sièges. Voici quelques chiffres et un peu d'histoire pour essayer de comprendre la Catalogne actuelle.

L'Espagne compte actuellement 46 M d'habitants et la Catalogne 7,5 M (M=1Million).

C'est le 11 septembre 1714 que l'Espagne a conquis la Catalogne (11 septembre=la Diada, Aberri Eguna catalan). Après la Transition, la Catalogne obtient le Statut d'autonomie mais à l'inverse d'Euskadi a peur d'avoir une fiscalité autonome et préfère pouvoir solliciter Madrid en cas de besoin financier. Euskadi a une fiscalité autonome et doit faire face seul.

1980-2003 Jordi Pujol le nationaliste est président de la Catalogne. On l'appelle le vice président de l'Espagne tant l'économie catalane prend du poids, tout en étant habituellement gouverné.

Puis vient la période des socialistes catalans. 2003-2010. Avec Maragall, ancien maire de Barcelone, la Catalogne brille encore et pour satisfaire les demandes nationalistes un nouveau « Estatut » est préparé

et adopté par référendum le 18 juin 2006. Le 10 juillet 2006 grosse manifestation à Barcelone contre le verdict du Tribunal Constitutionnel qui vide « le nouvel Estatut » de sa substance.

Lors des élections du 28 novembre 2010, les socialistes catalans qui n'ont pas réussi à renforcer « l'Estatut » sont battus de beaucoup par le CiU de Mas qui devient président. (CiU=Convergencia i Unio coalition de 2 partis nationalistes). Pour MAS et pour les Catalans les temps sont durs : la crise a commencé et bientôt le PP parti conservateur de Rajoy prend le pouvoir à Madrid.

Le 11 septembre 2012 (jour de la Diada) une manifestation gigantesque de 1M de personnes a lieu à Barcelone réclamant l'indépendance de la Catalogne..

Le 20 septembre Rajoy rejette le pacte fiscal préparé par Mas et son gouvernement.

Le 25 septembre Mas avance les élections de 2 ans. Elles auront lieu le 25 novembre.

Actuellement La Catalogne a une dette qui a explosé : 44 milliards, soit 22 % du PIB.

L'indépendance ne sera pas facile. Les retraites sont payées par la caisse commune à tout l'Etat espagnol, la moitié du commerce catalan se fait avec l'Espagne, et la Banque de la Catalogne est celle de Madrid.



Une agence de développement économique pour le Pays Basque ?

EAJ-PNB défend depuis 3 ans la création d'une Agence de développement du Pays Basque. Ce dossier présente les raisons générales de créer une Agence de Développement ainsi que ses principales actions. Puis, nous vous présentons une des Agences d'Aquitaine, Périgord Développement. Enfin, nous vous présentons une vue générale de l'économie du Pays Basque nord, proposée par la CCI Bayonne Pays Basque.

Agence de Développement mode d'emploi

Créer une agence : pourquoi ?

Devant des impératifs toujours plus forts d'optimisation de la dépense publique, de recherche d'efficacité au moindre coût, d'action partenariale et consensuelle, ou encore de mutualisation des moyens, les agences de développement économique s'imposent comme les outils territoriaux les plus adaptés pour agir en matière de développement économique.

Créer une agence, c'est :



- Rassembler tous les acteurs économiques et institutionnels autour d'une même vision.

- Stimuler l'activité et l'emploi, par l'action d'une équipe légère et opérationnelle.

- Disposer d'une ingénierie économique et financière.

- Bénéficier d'un outil souple à gérer... et à la gouvernance maîtrisée.

Qu'est-ce qu'une agence de développement économique ?

Une gouvernance partenariale

La gouvernance des agences de développement économique réunit à la fois des chefs d'entreprises, des élus des collectivités, des représentants des syndicats de salariés, patronaux et des chambres consulaires, des universitaires, etc. En cela, elles sont un lieu privilégié de concertation entre les acteurs locaux, leur permettant de définir des stratégies partagées et de proposer des actions adaptées à leur territoire.

Des équipes professionnelles

Les agences rassemblent, au sein d'équipes légères (12 personnes en moyenne), des profils à haut niveau de compétences (économistes, ingénieurs, commerciaux, etc.). Elles sont ainsi très opérationnelles et réactives pour répondre de manière spécifique aux besoins des entreprises. Un tiers d'entre elles sont certifiées ISO 9 001.

Une structure opérationnelle et évolutive

Chaque agence concentre son activité sur un nombre restreint des missions correspondant aux caractéristiques des territoires, missions pour lesquelles elles recrutent les profils professionnels les plus adaptés.

Un modèle en essor dans le monde

Apparues en France dès les années 1950, les agences de développement économique sont en forte expansion dans la plupart des pays développés, en particulier en Europe, aux États-Unis et au Canada. L'OCDE, qui leur a consacré un ouvrage en 2010, estime qu'il y en a près de 10 000 dans le monde.

Missions des agences de développement économique

Les missions des agences découlent des objectifs qui leur sont assignés par leurs instances de gouvernance en liai-



Une zone d'activités

son avec leur(s) collectivité(s) de rattachement.

Les principales missions actuellement conduites par les agences sont les suivantes.

Accompagnement des entreprises Création

- aide au financement des porteurs de projets ;
- réalisation et animation d'immobilier et structures dédiées (incubateurs d'entreprises...);



Développement

- aide au financement ;
- accompagnement des entreprises en difficulté ;
- appui à la recherche de foncier ou d'immobilier pour des implantations ou extensions d'entreprises ;
- aide à l'internationalisation et à l'export des PME ;
- appui à l'insertion des en-



AZTERKETA

DOSSIER

treprises dans les programmes européens ;

- soutien à l'innovation ;
- structuration et animation des clusters : pôles de compétitivité, grappes d'entreprises, etc.

Prospection et accueil d'entreprises françaises et internationales

- grâce à leurs bureaux ou correspondants étrangers ;
- les agences régionales sont les relais officiels de l'AFII sur le territoire.

Reprise-transmission

- anticipation et accompagnement des mutations.

Attractivité et compétitivité des territoires

Construction et amélioration de l'offre territoriale

- conseil aux collectivités en matière d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques de développement économique ;
- création de zones d'activités ;
- ingénierie de projets territoriaux complexes ;
- développement rural, touristique, culturel, etc.

Promotion économique du territoire

- conseil en marketing territorial (mise en place de labels et de marques territoriales) ;
- webmarketing ;
- salons professionnels.

Accompagnement des territoires en mutation économique :

Les agences sont les interlocuteurs privilégiés de l'État et des entreprises dans le cadre de conventions de revitalisation.

Coopération économique décentralisée

Conseil auprès de collectivités étrangères.

Les agences en chiffres

Les agences de développement économique sont des associations loi 1901, qui comptent en général une quinzaine de salariés. Professionnels de haut niveau, (économistes, ingénieurs, commerciaux, etc.), ces derniers sont totalement

adaptés aux besoins et aux missions définis par leurs instances. Les personnels des agences sont majoritairement sous statut de droit privé, mais peuvent également être détachés de l'administration ou de statut consulaire.

Le budget annuel moyen d'une agence est d'environ 1,5 million d'euros.

Leur gouvernance est partenariale et pluraliste : assemblée générale et conseil d'administration réunissent des chefs d'entreprise locaux, des élus des collectivités territoriales, des représentants des chambres consulaires, des syndicats patronaux et de salariés, des personnalités qualifiées (universitaires, président de conseils économiques et sociaux, etc.). Les représentants de la collectivité de rattachement ne peuvent détenir plus de 49 % des sièges au conseil d'administration.

Un tiers des agences sont certifiées ISO 9001.

Source : site du CNER, la fédération des Agences de Développement en France

Périgord Développement : porte d'entrée de vos projets en Dordogne



M. Besse : « Une Agence est adaptée aux besoins locaux »

M. Besse, directeur de Périgord développement répond pour Lema à l'activité menée par Périgord Développement.

Quelles sont les caractéristiques de votre Agence ?

Nous travaillons essentiellement à l'implantation d'entreprises extérieures sur le territoire. Pour cela, nous mobilisons les énergies locales pour répondre aux besoins des entreprises. Si l'entreprise demande par exemple un service de sous-traitance, nous travaillons avec les partenaires comme les CCI qui

nous permettront de répondre à cette demande. Sur ce point, vous en Pays Basque, vous bénéficiez d'un atout, celui du vivier industriel du Pays Basque espagnol. Nous, nous sommes seuls.

Est-ce un exemple exportable ?

Les Agences de Développement répondent avant tout aux besoins de chaque territoire. La réalité du Pays Basque est par exemple très différente de celle des Landes, ne serait-ce que par sa dimension transfrontalière. C'est véritablement un projet qui doit surgir du terrain et y être adapté.

Quelle est votre méthode ?

Nous sommes une structure fédérative qui regroupe les élus, la CCI et les forces vives. Nous regroupons tous les acteurs du développement économique en les faisant parler d'une même voix. Nous n'avons pas de couleur politique et le meilleur moyen de faire avancer tout le monde est de présenter un projet d'implantation et d'impliquer les différents acteurs à sa réalisation. A nous de savoir quand proposer ces projets lorsqu'ils deviennent suffisamment solides.

Une Agence en Dordogne

La Dordogne, terre d'accueil reconnue pour la qualité de son environnement et sa tradition de bien vivre, suscite l'intérêt croissant des créateurs d'entreprises. Afin de détecter et d'apporter un appui coordonné aux entreprises et porteurs de projets intéressés par la Dordogne, le Conseil Général, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre d'Agriculture et le Conseil Régional d'Aquitaine, avec le soutien de l'Europe, ont pris l'initiative de créer une porte d'entrée unique sur le département, Périgord Développement.

Les équipes de Périgord Développement travaillent en parfaite synergie et sur la base d'une collaboration quotidienne avec ses partenaires fondateurs, mais aussi avec l'ensemble des acteurs du développement économique de la Dordogne. L'Agence est ainsi à même d'offrir aux porteurs de projets et aux entreprises, quelque soit



la dimension de leur projet et le secteur d'activité, un appui personnalisé tout au long de leur implantation en Dordogne, avec notamment :

- une première analyse de la pertinence du projet
- un accès à des offres de transmission d'entreprises
- un accès privilégié aux experts des services compétents en matière de création / transmission
- un accompagnement global (identification des aides disponibles, conseils pratiques, etc.)
- une mise en relation avec les réseaux d'affaires existants sur le territoire.

Périgord Développement gère également des actions de prospection en France et à l'International, à travers une participation collective du département au salon des Entrepreneurs et au salon de la micro entreprise à Paris et des actions plus spécifiques de prospection directe, notamment à destination du marché britannique, sont ainsi organisées. Pour renforcer les outils d'accompagnement disponibles à destination de la communauté d'affaires britannique, très présente sur le territoire, une antenne de la Chambre de Commerce Franco-britannique a été créée au sein de Périgord Développement.

Le Pays Basque : présentation économique

Le Pays basque français, ou Pays basque nord (Iparralde), est défini



L'Estia, un lieu de développement économique.

géographiquement par un territoire d'environ 3000 km² dont les frontières admises sont l'Adour au nord, l'Océan atlantique à l'ouest, la frontière franco-espagnole au sud et une limite avec le Béarn à l'Est marquée par les com-

munes de l'Hôpital-Saint-Blaise, Barcus, Haux, Montory et Sainte-Engrâce. Le Pays basque regroupe 158 communes réparties dans 21 cantons et 10 intercommunalités. La densité est de 96 habitants au km².

Portrait économique du Pays basque

Avec un tissu économique composé de 31 341 entreprises et 119 384 emplois au 31 décembre 2008, le Pays basque fait preuve d'un potentiel économique avéré.



Le tourisme, une activité majeure.

En moyenne, le Pays basque se caractérise par 10.6 entreprises et 40.2 emplois au km², une densité de 108.7 entreprises et 414.0 emplois pour 1 000 habitants.

La concentration des populations et des principales infrastructures de communication en zone littorale produit une polarisation des activités économiques, bénéficiant notamment aux cinq communes les plus peuplées capitalisant environ la moitié des entreprises et près des deux tiers des emplois du Pays basque ; pour autant, l'ensemble du territoire dispose d'une armature développée basée sur les principales centralités urbaines.

-Bayonne : 4 989 établissements et 29 238 emplois.

-Biarritz : 3 575 établissements et 12 591 emplois.

-Anglet : 3 393 établissements et 16 592 emplois.

-St-Jean-de-Luz : 2 001 établissements et 8 555 emplois.

-Hendaye : 1 115 établissements et 6 355 emplois.

La structure du Pays Basque s'apparente au tissu économique français largement dominé par la tertiarisation de son économie. Les services s'affirment ainsi comme le premier pilier écono-

mique du territoire, bien que l'empreinte du monde agricole soit encore très présente au regard du nombre d'établissements. Vient ensuite l'offre commerciale incarnant le troisième vecteur économique, relayée par la forte vocation touristique du Pays basque.

La construction occupe une part significative de l'économie locale, corrélée à l'attractivité générale du territoire. Enfin, si l'Industrie représente la catégorie d'activités la moins importante en nombre d'entreprises, elle assure le troisième gisement d'emplois.

La diversité au sein de ces activités, couplée à un dynamisme de création d'entreprises et un tissu majoritairement caractérisé par de petites et moyennes entreprises, offre au Pays Basque un certain amortissement des chocs conjoncturels.

La présence de très grandes entreprises garantit aussi un rayonnement au Pays Basque, où les 10 premières cumulent à elles seules 5 500 emplois.

Chiffes clés

Population en 2008 :
284 734 habitants* (environ 9% de la population aquitaine)
Nombre d'emplois en 2010 : 126 563**
Nombre d'établissements : 36 389***

*Source INSEE 2011 / **Source INSEE - SIRENE 2010 /

***Source INSEE - SIRENE 2011

Répartition au 31/12/2011 des établissements par secteur* :

Services : 51,10%
Agriculture : 14,58%
Commerce : 13,97%
Construction : 9,26%
Tourisme : 6,28%
Industrie : 4,81%

*Source INSEE - SIRENE 2011

La CCI Bayonne Pays Basque compte 15 104 entreprises ressortissantes au 31/12/2011 réparties comme ci-dessous :

Services : 41,6%
Commerce : 29,3%
Tourisme : 11,7%
Construction : 9,2%
Industrie : 7%
Agriculture : 1,2%

Source CCI Bayonne Pays Basque - RCS



Toujours en faveur des Droits



Josu Erkoreka

L'arrêt du Tribunal Constitutionnel sur la pleine légitimité juridique du mariage entre personnes du même sexe n'a eu que peu de réactions dans la société. Les quelques voix qui s'y sont opposées ont paru très lointaines, marginales et archaïques. On sait que les quelques 22 000 mariages homosexuels qui ont été célébrés depuis qu'est entrée en vigueur la loi qui les rendaient possibles ont contribué à créer une conscience sociale dans laquelle les citoyens ou au moins une grande partie d'entre eux observent ce type de relations comme quelque chose de normal, à assumer et à ne pas supprimer.

Un arrêt consensuel

Le fait même que l'arrêt ait été souscrit par une majorité qualifiée du Haut Tribunal et que le PP qui fut à l'origine du recours ait préféré laisser les choses en l'état sans en faire une grande cause médiatique a également contribué à ce que l'arrêt soit perçu comme un pas supplémentaire pour appuyer juridiquement un fait qui est déjà pleinement assumé par une grande partie de la société : la nécessité d'égaliser toutes les relations familiales indépendamment de l'orientation sexuelle des personnes qui composent le couple.

Cet article écrit dans le quotidien Deia par Josu Erkoreka, député d'EAJ-PNB aux Cortes, a pour thème central la légalisation du mariage homosexuel, débat particulièrement vif en France. Ce nouveau droit est déjà visiblement admis en Espagne.

Cela donne l'impression qu'en moins d'une décennie, le mariage homosexuel a cessé d'être une source de polémique pour devenir une partie du paysage social ordinaire et normalisé dans lequel nous évoluons. Un phénomène qui bien évidemment a encore des détracteurs mais pas plus que quelconque autre institution qui constitue le droit de la famille. Je ne pense pas me tromper en affirmant qu'il n'y aurait que peu de personnes à récla-

Le droit de vote des femmes : un débat comparable

Ce qui s'est produit avec cette loi m'a rappelé, excepté les évidentes différences, ce qui s'était produit voilà plus de 80 ans avec le droit de vote des femmes. Durant les premières années de la IIe République, le monde politique en général et les Cortes en particulier débattirent ardemment sur

le fait de savoir s'il convenait de reconnaître le droit de vote actif aux femmes. Même si cela paraît être un mensonge, il en fût ainsi. Et la lecture des journaux qui rappellent ses débats paraissent franchement choquants pour la sensibilité politique actuelle. Non seulement parce que certains députés s'opposaient au vote des femmes pour leur caractère soi-disant instable et constitutivement hystérique, mais aussi parce que quelques forces progressistes et de gauche prétendaient qu'il ne convenait pas à

la République de confier son avenir à un vote féminin qui était particulièrement vulnérable à l'influence antirépublicaine de l'Eglise catholique.

Des débats choquants et dépassés

Ceux qui avançaient des raisons prétendument scientifiques pour justifier l'incapacité congénitale de la femme à exercer le droit de vote avec équilibre et pondération avaient des alliés à gauche. Mais le poids des années a fini par s'imposer. Et malgré la résis-



Manifestation anti-mariage homosexuel

mer la dérogation de la norme qui a légalisé le mariage entre personnes du même sexe pour revenir à la situation antérieure à son entrée en vigueur. Au contraire, la majorité la considérerait comme un recul qui réinstaurerait un motif de discrimination déjà dépassé à l'encontre des personnes homosexuelles. C'est pour cela entre autres que le Gouvernement de Rajoy n'a pas bougé.



tance des droites archaïques et une partie non négligeable des gauches, la femme a réussi à obtenir un droit de vote actif. Dans un tel débat qui affectait un aspect si important de l'idée démocratique, à savoir la participation des citoyens aux décisions politiques, les députés d'EAJ-PNB se positionnèrent à tout moment en faveur du vote féminin. Un droit que soit dit en passant, les femmes exercèrent pour la première fois, lors du référendum célébré en Euskadi, le 05 Novembre 1933, pour soutenir ou non le projet de Statut Basque. Cela fut vécu en Euskadi comme un grand événement historique qui mit fin à une des plus terribles discriminations qui historiquement a amputé le statut civique de la femme. Une célèbre photo de Indalecio Ojanguren publiée le jour suivant à la couverture du quotidien Euzkadi enregistre le moment où un groupe de femmes venues depuis peu de la ferme sont prêtes à voter dans une urne disposée dans la commune d'Eibar.

Enfin, une loi en 2005 !

La Loi de 2005 qui rendit possible le mariage entre personnes du même sexe fut également précédée d'un long débat politique qui eut lieu au Congrès des Députés entre les années antérieures et postérieures du dernier changement de siècle. Dans un premier temps, la revendication se focalisa sur la reconnaissance légale de l'égalité juridique pour les couples de fait. Probablement, parce qu'il était acquis que les relations stables d'affectivité entre personnes homosexuelles devaient être reconnues en priorité dans ce domaine. Je rappelle qu'un débat tenu en Pleinière du Congrès, le 19 septembre 2000 aborda toutes les initiatives présentées par les groupes parlementaires



Des membres du groupe Jeltzale aux Cortes

en ce sens. Mais aucune d'entre elles n'aboutit. Le PP qui à l'époque comme maintenant avait une majorité absolue dans la Chambre des Députés se chargea de l'interdire. Les Populaires n'y étaient pas favorables. Au contraire, les députés d'EAJ-PNB avons voté oui, comme nous avons pris l'habitude de le faire comme toujours lorsqu'il s'agit d'initiatives qui amplifient les droits.



Christiane Taubira, la ministre de la justice, propose le mariage pour tous

Comme en 1933, EAJ-PNB du côté des droits

Cependant, c'est à partir de cette date que les groupes parlementaires commencent à proposer des formules de légalisation des relations affectives entre personnes du même sexe et qu'elles furent mises au même plan que le mariage. Le 25 septembre 2001, l'hémicycle fut le scénario d'une session dans laquelle furent débattues les différentes initiatives qui allaient

dans ce sens. Le PP les rejeta. Il ne voulait pas même évoquer le sujet. En revanche, nous députés du PNB nous les appuyâmes. Un an et demi plus tard, le 20 février 2003, le même débat fut proposé. Une fois de plus, la majorité du PP y imposa son implacable opposition. Lors de la législature suivante, le Gouvernement central désormais socialiste proposa pour la première fois, la pleine reconnaissance juridique du mariage homosexuel. Tous les députés d'EAJ-PNB étions en faveur de mettre fin à la discrimination que ce collectif avait vécu jusque-là (c'était j'insiste une question de droits), même si nous n'étions pas tous favorables à ce que cette protection juridique se réalise sous la dénomination commune du « mariage ».

Le droit avant la sémantique

De toute façon aucun de nous ne doutait qu'en cas de conflit, les droits devaient prévaloir toujours sur les controverses sémantiques. D'autant que dans ce cas, ces droits n'enlevaient rien à ceux des personnes hétérosexuelles. Finalement, les députés d'EAJ-PNB qui avions le droit de vote, décidions de prioriser les droits sur les débats sémantiques. Et comme en 1933, à l'occasion du vote féminin, nous nous positionnâmes en faveur des droits. Et aujourd'hui, fort heureusement, nous revoyons les débats de 2005 avec la même stupéfaction que celle que nous avons en lisant les allégations de 1933 contre le vote des femmes.

Josu Erkoreka,

Porte-parole du groupe basque d'EAJ-PNB au Congrès des Députés



Peio Etxeleku : “ accroître le poids des entreprises locales ”



Peio Etxeleku, le responsable de la fromagerie Agour à Hélette, poursuit le développement de l'entreprise locale fondée par son père en 1981. Auréolé du titre de meilleur fromage du monde, il pose un regard professionnel sur la filière ovine qui va au-delà des clichés rapides.



Quelles sont les spécificités de la fromagerie Agour ?

Il s'agit d'une petite fromagerie familiale indépendante, la dernière de ce type en Pays Basque. Nous menons une politique de qualité et nous avons fait des choix structurants s'appuyant sur ce fondement.

De quoi s'agit-il ?

Nous sommes les seuls à produire plus de 50% de nos fromages en AOP Ossau Iraty. Nous avons fait également le choix du fromage au lait cru et celui d'un affinage long.

Vous avez acquis une certaine taille ?

Nous restons une petite fromagerie avec 40 salariés, 2 sites de production. Nous représentons environ 7 à 8% du total de la collecte de lait des Pyrénées Atlantiques. La vente est principalement régionale.

Comment avez-vous réussi à avoir le fromage champion du monde ?

Nous avons eu de la chance de remporter par deux fois, ce concours international. C'est aussi la récompense du travail de rigueur, l'attachement à la qualité des bergers et des salariés.

Actuellement, vous diversifiez votre production ?

Nous élaborons de nouveaux fromages sur des techniques innovantes de production inexistantes jusqu'ici. Nous développons également une gamme de glaces qui valorise d'autres productions locales. Nous développons des parfums à partir du foie gras d'Arnaud, du chocolat de l'Atelier du chocolat ou du Yaourt avec la nouvelle entreprise Bastidarra. Cet élargissement de gammes permet de mieux répartir les risques. Si des produits fonctionnent moins bien d'autres peuvent compenser les pertes.

Pourquoi avez-vous eu besoin d'importer du lait d'ailleurs ?

S'agissant de lait provenant de Navarre, le mot « importation » me paraît pour le moins inadapté !

La fromagerie a connu un déficit structurel de lait de brebis du fait de son développement ces 15 dernières années. Durant les années 2000, des fournisseurs locaux de lait ont décidé de privilégier, dans leurs apports, d'autres entreprises plus puissantes que la nôtre. Parallèlement, voilà plus de 7 ans, des producteurs de Haute Navarre sont venus nous voir car ils étaient en difficulté avec leur client de l'époque. Nous avons alors décidé d'établir un partenariat à long terme avec eux. C'était la seule solution pour

garantir notre pérennité et notre indépendance.

Leur zone n'est pas en AOP ?

Effectivement, leur lait est utilisé pour des fromages non AOP Ossau Iraty. Contrairement à d'autres laiteries, nous transformons la quasi-intégralité du lait d'appellation en fromage Ossau-Iraty. Le reste sert à du fromage qui n'est pas assimilable à de l'AOP Ossau Iraty, en particulier car il s'agit de fromages dont les formats où les recettes ne rentrent pas dans le cadre de l'AOP Ossau-Iraty.

Est-ce trop schématiser de prétendre que les grandes entreprises sont dans une logique individualiste de marque et que les entreprises locales privilégient des démarches collectives comme l'AOP Ossau Iraty ?

Oui, c'est un peu caricatural. Les politiques de communication des grandes marques ont permis d'agrandir le marché du fromage et de le faire connaître dans des zones où il était méconnu. Elles ont tiré le marché. Elles s'intègrent également à des démarches collectives comme l'interprofession ovine ou l'AOP.

Mais il est également vrai que la pérennité de notre modèle agricole fait d'exploitations de taille modeste ou moyenne avec des brebis de race



locale passe par des démarches collectives d'envergure comme l'AOP Ossau Iraty. Les petites entreprises y sommes viscéralement attachées.

De plus, il est certain que notre relation et notre attachement au territoire ne sont pas de même nature.

Comment expliquez-vous que les fromages en AOP aient un prix de niveau équivalent à des fromages de marque ?

Effectivement ce n'est pas normal et certains fromages AOP sont même à un niveau plus faible que des fromages de marque. Certains n'hésitent pas à vendre de l'AOP Ossau Iraty en dessous du prix de revient. Environ 30% des fromages sont en AOP, c'est une part minoritaire où il faudrait rechercher la carte de la particularité, mais malheureusement c'est davantage un produit de bataille économique avant d'être un produit de bonne valorisation. Il y a une intensité concurrentielle très forte. Cela tire le marché vers le bas.

Vous êtes également investi dans le cluster Uztartu de l'agroalimentaire ?

Cela fait partie des démarches collectives et locales importantes. Elle permet une mutualisation des moyens pour mener à bien des projets que nous ne pourrions pas mener seuls. Il



L'AOP Ossau-Iraty défendu par Peio Etxeleku

y a également des enjeux majeurs qui dépassent notre entreprise, comme la mise en place d'une marque territoriale.

Quels sont les enjeux de la marque territoriale ?

C'est le principal moyen pour de petites entreprises de garder un savoir faire et de sauvegarder nos emplois.

Des Souletins ont créé la fromagerie Azcorria, la CLPB s'apprête à construire une entreprise aux Aldudes, est-ce une tendance de créer des outils de production locaux ?

Le nombre d'acteurs présents sur le marché est déjà très important.

Enfin, quels sont pour vous les enjeux à venir de la filière ovine ?

Le but est de préserver un modèle agricole traditionnel, avec des races locales et un mode d'élevage qui demeure respectueux de l'environnement. Pour cela, 3 axes doivent être défendus :

- la capacité de tous les acteurs à mobiliser et à concentrer l'ensemble des moyens sur la promotion de l'Ossau Iraty. Cela reste le meilleur garant de notre modèle et de notre territorialité.

- L'accroissement du poids des producteurs et des entreprises locales sur l'équilibre général des acteurs de la filière. Pour moi, l'exemple à suivre, c'est celui de la Franche Comté. Le poids des entreprises locales y est beaucoup plus important. Cela permet d'atteindre un bon équilibre.

- La capacité à ne pas opposer les productions fermières, les livreurs de lait et les entreprises agroalimentaires de transformation.

Il me semble cependant que cette prise de conscience n'a pas suffisamment eu lieu au sein des responsables agricoles basques.



La défense des races locales, un enjeu majeur



ALDERDIAREN BIZIA

VIE DE L'ALDERDI

Ecrire pour savoir



Les centristes basques en conférence de presse

Le groupe des centristes basques animé par Jean Tellechea, élu jeltzale, d'Urrugne a décidé d'écrire à François Hollande, président de la République pour connaître la position officielle de l'Etat sur la Collectivité Territoriale du Pays Basque. Pour l'heure, ce courrier reste sans réponse. Voici son contenu et la liste des signataires et des premiers soutiens.

Monsieur le Président de la République,

Le Pays Basque français est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de concertation et de définition de ses priorités de développement. Cette démarche, accompagnée depuis les années 1990 par les services de l'Etat, est portée par les élus locaux, par les députés et sénateurs, par la société civile, notamment la chambre de commerce et d'industrie de Bayonne, ainsi qu'une majorité d'acteurs politiques, syndicaux, économiques et culturels du Pays Basque.

Le débat démocratique, pacifique et républicain, fondé sur les travaux du Conseil de développement et du Conseil des Elus, organes représentatifs du « pays » Pays Basque, s'est progressivement positionné en faveur d'une reconnaissance institutionnelle de notre territoire au sein de la République. A ce titre, plusieurs délégations de parlementaires du Pays Basque et du Conseil des Elus, menés par son président, le sénateur Jean Jacques Lasserre, ont rencontré Mme Lebranchu, ministre de votre Gouvernement, en charge de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique. Mme le Ministre a fait preuve d'une écoute attentive aux légitimes revendications qui lui ont été présentées.

Nous représentons pour notre part un groupe d'élus locaux, maires, conseillers municipaux et conseiller général, encartés ou indépendants, issus des familles humanistes, centristes et divers droite, qui avons pris part de façon active et constructive au débat sur l'évolution de la gouvernance en Pays Basque. Notre projet institutionnel, dont vous trouverez copie ci-joint, est le fruit d'une réflexion approfondie totalement complémentaire de la proposition portée aujourd'hui de manière consensuelle par le Conseil des Elus du Pays Basque. Nous faisons, comme la grande majorité de la population locale, le pari d'une collectivité territoriale à statut particulier pour assurer un développement efficace de notre territoire, de son développement et de son identité.

C'est pourquoi nous tenions à vous faire part de notre incompréhension et de notre profonde inquiétude suite aux déclarations de M. Valls, ministre de l'Intérieur, qui vient de fermer la porte, brutalement et de façon unilatérale, à toute perspective d'évolution institutionnelle en Pays Basque, au mépris non seulement du travail accompli par les acteurs et les élus locaux, mais aussi en totale contradiction avec l'esprit d'ouverture et l'attitude d'écoute de Mme Lebranchu.

En tant qu'élus républicains, nous ne pouvons accepter un tel mépris de la représentation démocratique et nous nous étonnons d'une telle « dissonance » entre deux autorités du plus haut niveau de l'Etat. Nous n'osons pas croire, Monsieur le Président de la République, que les déclarations de votre ministre de l'Intérieur puissent traduire un arbitrage de votre part ou de celle du Gouvernement avant même que n'aient été entendus les élus du Pays Basque.

Nous n'osons davantage imaginer que des motifs de sécurité intérieure et de coopération internationale, dans le cas présent entre la France et l'Espagne, puissent avoir une quelconque incidence sur l'évolution institutionnelle du Pays Basque français.

Nous nous en remettons par conséquent à votre haute bienveillance et à votre sagesse pour rassurer la population du Pays Basque et confirmer l'esprit d'ouverture et de mutuel respect que les élus de notre territoire sont en droit d'attendre du Gouvernement.

Le Pays Basque français a toujours marqué son attachement aux lois de la République. Il est en droit d'être entendu et écouté par l'Etat au moment où votre Gouvernement s'apprête à donner un nouvel élan aux lois de décentralisation.

Confiants dans l'attention que vous voudrez bien porter à notre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre profond respect.

Bayonne, le 6 novembre 2012

Liste des Signataires :

Paco Arizmendi, Conseiller Municipal, St-Jean-Pied-de-Port
Benat Arrabit, Maire de St-Martin-d'Arrossa
Georges Barrere, Conseiller Municipal, Bayonne
Richard Beitia, Adjoint au Maire, Hendaye
Daniel Camblong, Ancien Adjoint au Maire d'Hasparren
Ramuntxo Camblong, Ancien Président du Conseil de Développement du Pays Basque
Bernard Da Costa, Conseiller Municipal de St-Jean-de-Luz
Alain Dubois, Maire de Macaye
Gaxuxa Elhorga, Conseillère Municipale de St-Jean-de-Luz
Michel Etchebest, Maire de Mauléon
Francis Gellie, Conseiller Municipal, Ahetze
Pierre Haiçaguerre, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Hasparren et Maire de St-Martin d'Arbèroue

Jean-Pierre Ibarboure, Adjoint au Maire, Ascain
Inaki Ibarloza, Conseiller Municipal, Ciboure
Benat Inchauspé, Conseiller Général et Maire d'Hasparren
Jean-Michel Iribarne, Conseiller Municipal, St-Jean-le-Vieux
Frantxoa Lambert, Maire d'Ispeure
Jean-Baptiste Mortalena, ancien Adjoint au Maire d'Anglet
Christian Noguez, Conseiller Municipal, Macaye
Jean Tellechea, Délégué Communautaire à la CSPB et Conseiller Municipal, Urrugne
Yves Ugalde, Conseiller Municipal, Bayonne

Liste des premiers soutiens :

Marie-Christine Bessonart, maire de St Pée sur Nivelle
Anne-Marie Ithurry, maire de Souraide
Joel Fabas, conseiller municipal à Hasparren



Lema Eguna : l'espoir d'une Collectivité Territoriale

Ce Lema Eguna de novembre à St-Pée-sur-Nivelle s'est déroulé dans une ambiance studieuse, une salle pleine d'auditeurs attentifs et des intervenants qui ont brillé par la qualité de leurs interventions. Franck Dolosor, le journaliste Senpertar a animé cette soirée avec simplicité et efficacité.

L'animateur a entamé le débat en évoquant l'actualité brûlante du moment, à savoir les prises de position successives de M. Valls et de Mme Lebran-

Une gouvernance plus efficace

Sur l'aspect du respect des Basques,

ment la gouvernance du Pays Basque qui est aujourd'hui extraordinairement complexe. Le Conseil des Elus est la seule entité habilitée pour représenter le Pays Basque. En tant que simple association, elle ne dispose d'aucune compétence spécifique et d'aucun moyen financier. Le Conseil des Elus doit conventionner avec le département, la région et l'Etat pour chacun des dossiers de la convention Pays Basque.

Pour un super département

Pour Christine Bessonart, « le Pays Basque doit bénéficier d'un département avec huit compétences supplémentaires définies par le Conseil des Elus. Il s'agit du développement économique, du tourisme, de l'agriculture, de la langue basque, de la culture, des



chu, contrairement à la Collectivité Territoriale du Pays Basque. Mme Bessonart s'est déclarée déterminée et ne pense pas que ce soit la fin du projet de Collectivité Territoriale. Pour elle, il était déterminant que la réunion du Conseil des Elus, du lendemain se déroule correctement et que l'unité des pro-Collectivités se maintienne. Ce fut le cas. Beñat Inchauspé a répondu sur le même ton. Pour lui, « il faut continuer à y croire et ne pas se résigner devant les premières difficultés ». Manu Bakero réitérait la nécessité de poursuivre ce projet institutionnel. Le ton était au volontarisme et non à la résignation. Après tout l'Etat demeure ouvert au débat institutionnel en Pays Basque.

Mme Bessonart a rappelé que « bien sûr il y a une notion de respect mais là on rentre dans un aspect moral, il s'agit avant tout ici d'efficacité dans la prise de décision publique, plus on est proche plus on est réactif, plus on est rapide ». Beñat Inchauspé a renchéri « on se bat tous les jours sur le terrain pour faire remonter les dossiers et bien sûr on n'obtient jamais le rendez-vous nécessaire avec le ministre concerné mais avec un chef de cabinet. Pratiquement rien ne se décide localement, même s'il faut noter un effort de décentralisation louable à Bayonne. Je suis foncièrement favorable à une Collectivité Territoriale du Pays Basque y compris dans son scénario 4 de département région parce que le pouvoir serait rapproché au plus près du terrain. Pour chaque dossier, on mettrait un visage, on établirait une relation de confiance et tout irait plus vite et tout serait plus efficace ». Cela changerait radicale-



Mme Bessonart

transports en commun, des relations transfrontalières et de l'habitat/foncier ».

La légalité d'une future Collectivité Territoriale du Pays Basque ne souffre aucun doute. En bon juriste, Manu Bakero a rappelé qu'« il s'agit d'une forme juridique constitutionnellement recon-



ALDERDIAREN BIZIA

VIE DE L'ALDERDI

nue, depuis 2003 et la dernière loi de décentralisation. Elle est différente des départements, des régions, des communes et bien sûr des intercommunalités qui sont des établissements publics ». C'est donc la loi suprême en



M. Inchauspé

France qui reconnaît cette catégorie juridique qu'est la Collectivité Territoriale à statut particulier. Ensuite, tout est à inventer pour lui donner un contenu, d'où le travail entre autres des Conseils de Développement et des Elus. Sur la question du type d'élection, Manu Bakero a d'abord remarqué que « lorsque l'on en sera à se poser ce genre de questions, nous aurons déjà bien avancé. Dans son projet institutionnel, EAJ-PNB préconise de panacher le vote uninominal à 2 tours pour favoriser la stabilité gouvernementale et le vote à la proportionnelle pour représenter l'ensemble des courants politiques du Pays Basque nord ».

Une loi est nécessaire

Beñat Inchauspé a affirmé que « les Conseillers Généraux béarnais ne sont pas favorables à la scission du département, mais le centre du Béarn est en train de s'unifier avec plusieurs communautés de communes qui songent à fusionner. C'est peut-être l'embryon d'une unification du Béarn. Mais les Béarnais n'ont pas le pouvoir de bloquer la création d'une Collectivité territoriale du Pays Basque ». Manu Bakero confirme « il faut une loi qui crée cette Collectivité Territoriale. Cela signifie qu'il faut non seulement l'accord du Gouvernement, mais aussi celui du Parlement. Ensuite, le gouvernement peut consulter les Collectivités concernées, le département des Pyrénées Atlantiques et la Région Aquitaine pour connaître leur avis qui ne vaut pas décision. Puis il peut consulter la population concernée, en l'occurrence, les électeurs du Pays Basque nord. »

L'union comme force locale

Selon Christine Bessonart, « le principal atout est l'union des élus basques en faveur de cette Collectivité. Personne ne peut utiliser l'argument de la division des Basques pour ne rien faire. A ma grande surprise, les élus de notre Communauté de Communes ont voté à l'unanimité en faveur de cette institution. Je ne sais pas quelle est la part de la tactique, mais le résultat est là ». Beñat Inchauspé a rajouté « certains élus se rallient à une cause lorsqu'ils savent qu'elle est perdue, mais enfin bienvenue à tous ceux qui sont convaincus ». Le débat s'est achevé sur ce ton résolument volontariste et optimiste.



Revaloriser l'action publique

Le triste spectacle offert par l'UMP, à l'occasion de l'élection de leur président succède à l'épisode du Congrès de Reims qui en 2008 avait déchiré le Parti Socialiste. Les deux « grands » partis français ont montré en quelques années, à quel point les intérêts personnels primaient sur l'ambition collective.

Ces événements ne font qu'accroître le rejet pour la politique, alors qu'aujourd'hui, il est indispensable de redonner ses lettres de noblesse à l'action publique. Tout le monde dénonce les dérives de ces partis majoritaires mais personne n'a encore modifié le système électoral qui les avantage.

L'instauration de l'élection à la proportionnelle en vigueur dans la plupart des pays démocratiques avancés est une contribution pour mettre en valeur d'autres expressions politiques plus sincères.



1962 : Les Basques au Congrès de Munich

En 1962, décèdent trois hommes politiques espagnols importants : les républicains Diego Martínez Barrio et José Giral et le socialiste Indalecio Prieto.

En Euzkadi, l'état d'exception est déclaré en Bizkaye et Gipuzkoa après des grèves auxquelles ont participé les « Comisiones Obreras » (proches du Parti Communiste). Le prêtre Nemesio Etxaniz est arrêté après avoir dénoncé des cas de tortures ; deux ans auparavant, il avait été l'un des animateurs du mouvement des 339 prêtres ayant dénoncé dans un document le régime franquiste.

Sur le plan syndical, trois centrales (CNT, UGT et ELA) s'unissent en une « Alliance Syndicale » tandis que sur le plan politique, plusieurs forces politiques du centre et de gauche (dont le PNV et ANV) se rapprochent en une « Union des Forces Démocratiques ».

On a la nette impression qu'une nouvelle ère politique va naître et que de nouvelles générations se préparent à faire leur apparition sur le devant de la scène.

Le Congrès de Munich

C'est dans ces circonstances qu'est convoqué à Munich, le Congrès du Mouvement Européen du 5 au 8 juin 1962. On sait (voir Lema n°155 et n°156) que depuis 1945, les Basques et notamment le PNV sont très présents dans tous les mouvements pro-européens et qu'ils ont trouvé en Francisco Javier Landaburu avec son livre « La causa del pueblo vasco » (1956) un théoricien de premier plan.

Toutes les tendances de l'opposition à la dictature franquiste (à l'exception des anarchistes et des communistes) se proposent d'assister à ce Congrès que les franquistes essaieront d'empêcher ou de dénigrer en parlant d' « al-

liance contre nature » (« Contubernio »). Les manœuvres de Franco échoueront et 118 personnalités assisteront à ce Congrès, en provenance de l'intérieur ou de l'exil. Parmi celles-ci, une forte délégation du PNV avec Manuel de Irujo et Francisco Javier Landaburu



Francisco Javier Landaburu

et du syndicat ELA au sein duquel le jeune Kepa Anabitarte prend de l'importance face au vieux leader Manu Robles-Arangiz. Les Basques étaient décidés à se faire entendre : « Rien sans Euzkadi, rien contre Euzkadi » fut leur slogan.

Le Congrès du Mouvement Européen de Munich vota une résolution qui définissait les conditions que devait remplir l'Etat espagnol pour être admis au sein de la Communauté Economique Européenne. Cinq conditions étaient énumérées ; la condition n° 3 était ainsi formulée : « Reconnaissance de la personnalité des différentes communautés » ; elle donnait satisfaction aux Basques mais aussi aux Catalans et aux Galiciens. Les autres conditions étaient celles que remplit tout Etat démocratique : institutions représentatives ; garantie des droits de la personne ; libertés syndicales ; libertés politiques.

Les trois grands protagonistes du congrès de Munich étaient le libéral Salvador de Madariaga, le démocrate-chrétien José María Gil Robles et le socialiste Rodolfo Llopis.

Les nationalistes avaient été au rendez-vous de Munich ; ils n'avaient pas été absents du « Pacte de Munich » comme ils avaient été absents du pacte de Saint-Sébastien en 1930 ; on sait que ce rendez-vous manqué leur avait coûté cher puisque leur Statut d'Autonomie n'avait pas encore été adopté lors du début de la guerre civile alors que les catalans, présents eux à Saint-Sébastien, avaient obtenu leur Statut dès 1932.

A Munich, en 1962, le nationalisme basque faisait savoir à toute l'opposition démocratique espagnole qu'il serait à son côté pour renverser la dictature et préparer l'après franquisme. Les uns et les autres durent attendre encore plus de dix ans avant de voir la fin du long tunnel franquiste.

Jean-Claude Larronde



Georges Barrère : “ Bayonne manque de dynamisme ”



Georges Barrère est conseiller municipal d'opposition, à Bayonne. Membre de l'équipe « Bayonne par Cœur », il nous parle sans équivoque de la capitale du Pays Basque avec ses atouts et ses faiblesses.

Pourquoi avez-vous réalisé un score aussi élevé lors des dernières élections municipales ?

Notre groupe a réussi à obtenir 17% des voix lors des dernières élections municipales. Dans ma prévision, j'imaginai un score entre 10 et 21 % des voix parce que nous étions capables de prendre des voix à tout le monde, à M. Grenet, aux socialistes, aux abertzales et aussi parce que nous pouvions capter un vote de personnes qui ne se reconnaissent dans aucun parti politique.

Quels sont les facteurs qui expliquent ce vote ?

Je crois que ce résultat est la combinaison de plusieurs facteurs. Yves Ugalde, seul grâce à sa notoriété a drainé 1/3 des voix, un vote anti-Grenet représente un autre 1/3, nous étions perçus comme les dissidents par excellence du maire de Bayonne et enfin un autre 1/3 est dû à la campagne électorale réalisée. Nous avons mené 3 mois de campagne intense, du jamais vu à Bayonne. Je quittai le bureau à 17h00 pour être libre en soirée. Nous étions 25 dans une même zone et nous discussions avec tous les habitants présents. On ne voyait que nous. Nous avons rencontré les Bayonnais à trois reprises : la première fois pour nous présenter, la deuxième fois pour donner le programme et l'expliquer, la troisième fois, pour leur demander de voter pour nous.

Quelles sont les particularités de votre groupe « Bayonne par Cœur » ?

Nous avons tous un très fort attachement à la ville de Bayonne. Nous avons réussi à transmettre cela. Personne n'était encarté lorsque nous

avons démarré la campagne. Disons que la médiane de notre sensibilité politique est au centre droit, mais certains sont plus à droite et d'autres sont proches du PS. Pour la plupart, nous sommes des socio-professionnels, des entrepreneurs, des responsables associatifs. Les personnes qui veulent en terminer avec 55 ans de pouvoir des « Grenet », les membres d'associations et les actifs ont voté pour nous.

Pourquoi vous êtes-vous engagé dans cette liste ?

Bayonne est une ville bloquée parce que tout repose et tout passe par le maire. En dehors de son cercle pas de salut. Cela empêche la ville d'avancer.



Le musée basque, lieu de culture locale à Bayonne

Quelles sont les principaux problèmes, les principaux défis de Bayonne ?

C'est une ville qui a un rôle important dans la centralité de l'agglomération et du Pays Basque. Le développement économique est délaissé par le maire. Les entrepreneurs ne sont jamais accueillis à Bayonne. Ils marchent à la confiance. S'ils sont valorisés, ils investissent sur place. La commission économie s'est réunie deux fois durant la mandature, il n'y a pas un seul chef d'entreprise dans la majorité Grenetiste. C'est bien d'aimer le Pays Basque, mais il faut pouvoir y vivre. Nous pensons qu'il est possible de créer et de développer des entreprises même à l'intérieur de la ville, en particulier dans la prestation de services.

Cela ralentirait les flux entrants et sortants. Les relations transfrontalières sont également primordiales et ne doivent pas se limiter à des rencontres festives, à l'occasion des fêtes de Pampelune ou de Bayonne. Nous avons noué des relations avec des responsables de Nafarroa Bai et grâce à eux, on a découvert des choses intéressantes à Pampelune. Enfin, le problème de la circulation et de la mobilité. On a besoin d'un parc de stationnement central qui donne un accès direct à la ville.

Quels sont les atouts de Bayonne ?

C'est une ville magnifique qui a du caractère, une grande culture, une attractivité exceptionnelle. Elle est la capitale du Pays Basque. Elle a un rayonnement important, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du Pays basque. C'est un atout de représenter un pays aussi attractif. Néanmoins, je la voudrais plus vivante. Par exemple, les commerçants reçoivent beaucoup de Bayonne, de ses fêtes, de la fête du jambon, du tourisme, mais il faudrait leur permettre de lui apporter davantage en terme d'animation.

Bayonne fait donc partie du Pays Basque ?

Oui bien sûr, même s'il y a aussi une culture gasconne. S'il fallait choisir, je choisirai son aspect basque, parce qu'il est plus utile au rayonnement de Bayonne. Parmi les projets nous défendons celui d'un vrai fronton au Mail Chaho Pelletier pour en faire une véritable place basque.

Quel bilan tireriez-vous de l'action de l'équipe Grenet ?

Cette ville manque de dynamisme pour favoriser son développement. Il n'y a pas de dynamique culturelle, économique, pas de dynamique d'équipement.

RENSEIGNEMENT ET ABONNEMENT

25, rue Thiers Karrika - 64100 BAIONA - tél. 05 59 46 15 34
fax 05 59 59 54 84 - e-mail : contact@ej-pnb.eu - site : http://www.eaj-pnb.eu
Heures de permanence : du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h

ABONNEMENT ANNUEL 20 EUROS Responsables des Biltzar : Bayonne-Anglet-Biarritz Ramunxo Camblong 06 19 97 15 75 rxocamblong@hotmail.fr - Basse-Navarre-Soule, Paco Arizmendi 06 80 88 55 85 - Hendaye, Marinette Aprendisteguy 05 59 20 73 31 - Labourd intérieur, Dany Camblong 06 82 82 86 12 daniel.camblong@wanadoo.fr - Saint-Jean-de-Luz, Jean Aniotzbehere 05 59 54 21 32



Euzko Alderdi Jeltzalea
Parti Nationaliste Basque



Imprimé sur papier recyclé